



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 14 SEPTEMBRE 2026

Présents : MM. Le Nagard (Président) – Bœuf-Monteiro - Crier - Duclos

Assiste : M Renault (Cda)

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard la veille du jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match. La demande de dérogation doit obligatoirement être accompagnée d'une proposition de nouvelle date obligatoirement validée par l'adversaire et cette date doit être antérieure à celle du match prévu au calendrier.

La situation officielle du déroulement d'une rencontre est celle affichée sur le site internet du DVOF le vendredi à 18H00 (pour une rencontre programmée le week-end ou le lundi) ou le dernier jour ouvrable précédant la rencontre à 18H00 (pour une rencontre programmée en semaine).





COURRIERS CLUBS

RC Gonesse : Mail du 09-09-26

Pris note de votre souhait d'engager des équipes de jeunes en entente avec Les Sportifs de Garges.

Parmain Futsal : Mail du 10-09-26

Réception de l'attestation de mise à disposition du gymnase.

Méry-Mériel FC : Mail du 11-09-26

Pris note de votre demande d'inversion de match pour la rencontre du 18-09-26 contre Combo Futsal.

Veuillez effectuer une demande Footclubs.

Sannois FCE : Mail du 13-09-26

Pris note de l'engagement de vos équipes de jeunes.

FC VLB : Mail du 14-09-26

Pris note de l'engagement de vos équipes de jeunes.

AFS Vauréal : Mail du 14-09-26

Pris note de votre absence excusée à la réunion des clubs.

Les Sportifs de Garges : Mail du 14-09-26

Pris note de l'engagement de vos équipes de jeunes.

FC VLB : Mail du 14-09-26

Pris note de l'engagement de vos équipes de jeunes.

Parmain Futsal : Mail du 15-09-26

Pris note de votre souhait d'engager une équipe U12.

Montmorency Futsal : Mail du 15-09-26

Réception de l'attestation de mise à disposition du gymnase.

EVOLUTION DU TEMPS DE JEU – SAISON 2026/2027

Le Comité de Direction de la LPIFF a validé la modification du temps de jeu des compétitions futsal nationales et régionales des catégories U16 à Seniors masculines et U18F à Seniors Féminines (modification annoncée dans le PV Futsal de Ligue du 06 juillet 2026).

Le district du Val d'Oise de Football doit donc modifier également le temps de jeu des compétitions départementales correspondantes.

Le Comité de Direction du DVOF lors de sa réunion du 17 juillet 2026 a validé la modification du temps de jeu ci-dessous :

Championnats Seniors et Coupes départementales : **2 x 30 mn** sans arrêt du chronomètre

Critérium et Challenge U16 : **2 x 30 mn** sans arrêt du chronomètre

Critérium et Challenge U14 : **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre

Critérium et Challenge U12 : **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre

Critérium U10 : **2 x 20 mn** sans arrêt du chronomètre

La Commission invite les clubs concernés à prendre leurs dispositions pour bénéficier d'un créneau horaire de match compatible avec cette évolution de temps de jeu.





MATCHS REMIS

SENIOR D2

Modification de date cause 2 matchs 2 jours consécutifs.

Match n° 79267170 : Rc Eaubonne 1 / AJED 2 : le mardi 13-10-26 à 20H30

CHANGEMENT D'HORAIRE

SENIOR D2 - A

Modification de l'horaire des rencontres à domicile

Akacias Futsal 1 : le dimanche à 10H30

CALENDRIER SENIORS D1 SAISON 2026 / 2027

CHAMPIONNAT FUTSAL (Groupe à 10)

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
14-sept.-26	21-sept.-26	5-oct.-26	2-nov.-26	16-nov.-26	30-nov.-26	7-déc.-26	14-déc.-26	18-janv.-27
au	au	au	au	au	au	au	au	au
20-sept.-26	27-sept.-26	11-oct.-26	8-nov.-26	22-nov.-26	6-déc.-26	13-déc.-26	20-déc.-26	24-janv.-27
2 - 9	3 - 1	4 - 2	5 - 3	6 - 4	7 - 5	8 - 6	9 - 7	1 - 8
4 - 7	5 - 8	6 - 9	7 - 1	8 - 2	9 - 3	1 - 4	2 - 5	3 - 6
6 - 5	7 - 6	8 - 7	9 - 8	1 - 9	2 - 1	3 - 2	4 - 3	5 - 4
8 - 3	9 - 4	1 - 5	2 - 6	3 - 7	4 - 8	5 - 9	6 - 1	7 - 2
10 - 1	2 - 10	10 - 3	4 - 10	10 - 5	6 - 10	10 - 7	8 - 10	9 - 10
Journée 18	Journée 10	Journée 11	Journée 12	Journée 13	Journée 14	Journée 15	Journée 16	Journée 17
Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour
10-mai-27	25-janv.-27	1-févr.-27	22-févr.-27	1-mars-27	8-mars-27	22-mars-27	19-avr.-27	3-mai-27
au	au	au	au	au	au	au	au	au
16-mai-27	31-janv.-27	7-févr.-27	28-févr.-27	7-mars-27	14-mars-27	28-mars-27	25-avr.-27	9-mai-27

La commission départementale Futsal demande à tous les clubs engagés en championnat du DVOF de lui faire parvenir impérativement l'attestation fournie par la municipalité, de mise à disposition du gymnase, précisant les jours et horaires de match.





ENGAGEMENTS SENIORS D2 SAISON 2026 / 2027

CHAMPIONNAT FUTSAL (Groupe à 12)

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09	Journée 10	Journée 11
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
14-sept.-26 au 20-sept.-26	21-sept.-26 au 27-sept.-26	5-oct.-26 au 11-oct.-26	2-nov.-26 au 8-nov.-26	16-nov.-26 au 22-nov.-26	30-nov.-26 au 6-déc.-26	7-déc.-26 au 13-déc.-26	14-déc.-26 au 20-déc.-26	18-janv.-27 au 24-janv.-27	9-nov.-26 au 15-nov.-26	11-janv.-27 au 17-janv.-27
2 - 11 4 - 9 6 - 7 8 - 5 10 - 3 12 - 1	3 - 1 5 - 10 7 - 8 9 - 6 11 - 4 2 - 12	4 - 2 6 - 11 8 - 9 10 - 7 1 - 5 12 - 3	5 - 3 7 - 1 9 - 10 11 - 8 2 - 6 4 - 12	6 - 4 8 - 2 10 - 11 1 - 9 3 - 7 12 - 5	7 - 5 9 - 3 11 - 1 2 - 10 4 - 8 6 - 12	8 - 6 10 - 4 1 - 2 3 - 11 5 - 9 12 - 7	9 - 7 11 - 5 2 - 3 4 - 1 6 - 10 8 - 12	10 - 8 1 - 6 3 - 4 5 - 2 7 - 11 12 - 9	11 - 9 2 - 7 4 - 5 6 - 3 8 - 1 10 - 12	1 - 10 3 - 8 5 - 6 7 - 4 9 - 2 11 - 12
Journée 22	Journée 12	Journée 13	Journée 14	Journée 15	Journée 16	Journée 17	Journée 18	Journée 19	Journée 20	Journée 21
Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour
10-mai-27 au 16-mai-27	25-janv.-27 au 31-janv.-27	1-févr.-27 au 7-févr.-27	22-févr.-27 au 28-févr.-27	1-mars-27 au 7-mars-27	8-mars-27 au 14-mars-27	22-mars-27 au 28-mars-27	19-avr.-27 au 25-avr.-27	3-mai-27 au 9-mai-27	15-mars-27 au 21-mars-27	29-mars-27 au 4-avr.-27

La commission départementale Futsal demande à tous les clubs engagés en championnat du DVOF de lui faire parvenir impérativement l'attestation fournie par la municipalité, de mise à disposition du gymnase, précisant les jours et horaires de match.

CALENDRIERS JEUNES U10 – U12 ET U14

GROUPES DE 10

01	02	03	04	05	06	07	08	09
Sa 10-10-26 Di 11-10-26	Sa 07-11-26 Di 08-11-26	Sa 14-11-26 Di 15-11-26	Sa 28-11-26 Di 29-11-26	Sa 05-12-26 Di 06-12-25	Sa 12-12-26 Di 13-12-26	Sa 09-01-27 Di 10-01-27	Sa 16-01-27 Di 17-01-27	Sa 03-10-26 Di 04-10-26
2 - 9 4 - 7 6 - 5 8 - 3 10 - 1	3 - 1 5 - 8 7 - 6 9 - 4 2 - 10	4 - 2 6 - 9 8 - 7 1 - 5 10 - 3	5 - 3 7 - 1 9 - 8 2 - 6 4 - 10	6 - 4 8 - 2 1 - 9 3 - 7 10 - 5	7 - 5 9 - 3 2 - 1 4 - 8 6 - 10	8 - 6 1 - 4 3 - 2 5 - 9 10 - 7	9 - 7 2 - 5 4 - 3 6 - 1 8 - 10	1 - 8 3 - 6 5 - 4 7 - 2 9 - 10

GROUPES DE 8

01	02	03	04	05	06	07
Sa 10-10-26 Di 11-10-26	Sa 07-11-26 Di 08-11-26	Sa 14-11-26 Di 15-11-26	Sa 28-11-26 Di 29-11-26	Sa 05-12-26 Di 07-12-25	Sa 12-12-26 Di 13-12-26	Sa 09-01-27 Di 10-01-27
2 - 7 4 - 5 6 - 3 8 - 1	3 - 1 5 - 6 7 - 4 2 - 8	4 - 2 6 - 7 1 - 5 8 - 3	5 - 3 7 - 1 2 - 6 4 - 8	6 - 4 1 - 2 3 - 7 8 - 5	7 - 5 2 - 3 4 - 1 6 - 8	1 - 6 3 - 4 5 - 2 7 - 8





ENGAGEMENT JEUNES SAISON 2026 / 2027

Suite Réunion Futsal du Lundi 14-09, veuillez trouver ci-dessous les engagements jeunes reçus au DVOF.

Les clubs n'ayant pas transmis l'engagement de leurs équipes doivent envoyer un mail au DVOF pour le vendredi 18-09-26 dernier délai.

La commission établira les calendriers U10 - U12 et U14 le lundi 21-09-26

CLUBS	N° Affiliation	Plateau U8	Critérium U10	Critérium U12	Critérium U14	LIGUE U16	LIGUE U18
AFS VAURÉAL	582623	3	1	1	1	1	
ASF ARGENTEUIL	561071	3	2	2	2	1	1
ATTAINVILLE FUTSAL CLUB	850343		1	2	1	2	1
AVICENNE ASC	551972			1	1	1	2
BEZONS USO	530279						1
CERGY-PONTOISE FC	551988					1	1
COMBO FUTSAL	560866			1	1	1	1
ENTENTE LSG-RCG	510506		1	1	1	1	1
ERMONT AmS	551390	2	1				
FOOT INDOOR LOISIR	582621				1		
FUTSAL CLUB VLB	560814	2	2	2	2	1	
GARGES DJIBSON FUTSAL ASC	553776	1	1	1	1	1	1
GÉNÉRATION HERBLAY FC	564856	2	1	1			
JC ACADEMY 95	565321	2	2	2	1	1	1
MARCOUVILLE CITY CP	580882	4	2	2	2	2	2
MONTMORENCY FUTSAL	590566						1
PARMAIN FUTSAL	551445			1		1	1
PERSANAISE CFJ	580869	2	2	2	1	1	1
SANNOIS FCE	550552		1	2	2	1	1
		21	17	21	17	16	16

RÉUNION D'INFORMATION

La commission Futsal remercie les **23 clubs** présents à la réunion d'information mais regrette l'absence non excusée de **6 clubs** à cette réunion de début de saison.

La commission fait une présentation aux clubs de la procédure de demande de licences et un rappel sur les articles importants du RS du DVOF.

Information sur la composition des groupes D1 - D2 et sur la règle des montées et descentes.

Information sur le déroulement de la Coupe Nationale Futsal.

Information sur le calendrier des critères U10-U12 et U14.

Information sur l'application FAL pour l'engagement et le suivi des plateaux U8

Les équipes ne seront intégrées sur les plateaux ou dans les critères que lorsque le nombre de licenciés nécessaires sera atteint.

La forme de pratique pour la catégorie U8 reste la même que l'année précédente.

La forme de pratique pour les catégories U10 - U12 et U14 se fera sous la forme d'un critérium sur 2 phases.

La FMI est obligatoire tous les rencontres de critérium et de coupes.





Conformément à l'annexe financière 2026–2027 du DVOF, la commission inflige une amende de 50€ aux Clubs absents non excusés à la réunion d'information du 14-09-2026.

- | | |
|---------------------------------|-------------------|
| - 551972 - Avicenne Asc | amende 50€ |
| - 565896 - Eaubonne RC | amende 50€ |
| - 581364 - Goussainville FC | amende 50€ |
| - 580882 - Marcouville City CPA | amende 50€ |
| - 561101 - Montigny LVDB | amende 50€ |
| - 552305 - Osny United : | amende 50€ |

Prochaine réunion : Lundi 21-09-26 à 18H30

